RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Aurélien MOLIÈRE, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Responsable du parcours professionnel du Master 2 Droit de la famille

CONTACT

Équipe de Droit Privé edprive@univ-lyon3.fr 04 26 31 87 57 / 04 26 31 88 49

TARIF

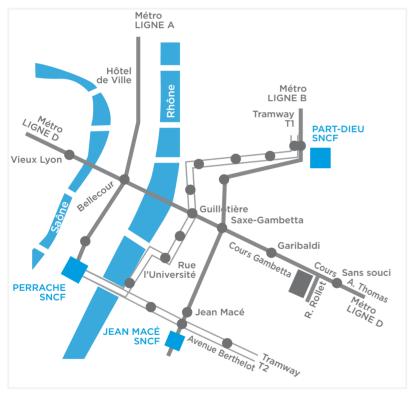
Tarif normal: 100 euros

Gratuité pour les enseignants-chercheurs et les étudiants

ACCÈS

Tramway, ligne T4, arrêt Manufacture Montluc (depuis Gare de la Part-Dieu) Métro, ligne D, arrêt Sans souci - Bus, lignes C23, C25, 69 et 296

Plan d'accès au site de la Manufacture des Tabacs







SIMPLIFICATION (?) ET MODERNISATION (?) DU DROIT DE LA FAMILLE

Les apports de la Loi du 16 février 2015 et de l'Ordonnance du 15 octobre 2015

27 mai 2016

Lyon Auditorium Malraux Manufacture des tabacs 16 rue Rollet Lyon 8ème

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats (3 heures)











SIMPLIFICATION (?) ET MODERNISATION (?) DU DROIT DE LA FAMILLE

Les apports de la Loi du 16 février 2015 et de l'Ordonnance du 15 octobre 2015

A la suite des grandes révolutions législatives, le droit de la famille continue de se réformer par petites touches. Par une loi du 16 février 2015, apportant de premières modifications au droit des libéralités et des successions, le Parlement a habilité le Gouvernement à légiférer par voie d'ordonnance. Adopté le 15 octobre 2015, le texte clarifie le droit du divorce, réforme l'administration légale et complète la protection des majeurs vulnérables. L'objectif de cette matinée de colloque est avant tout de présenter les apports de la loi et de l'ordonnance, grâce aux interventions de professionnels du droit (universitaires, avocats, magistrats, notaires), mais aussi de les mettre en perspective avec l'objectif affiché par le Gouvernement : moderniser et simplifier le droit de la famille.





8h30 Accueil des participants

9h00 Le droit de la famille : un droit complexe et désuet ?

Aurélien MOLIÈRE, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Responsable du parcours professionnel du Master 2 Droit de la famille

MODERNISER LE DROIT DES SUCCESSIONS ET DES LIBÉRALITÉS

9h20 Des évolutions sans révolution en matière de preuve, de testament, d'acceptation pure et simple et d'attribution préférentielle

Nathalie BALAŸ, Notaire à Lyon

CLARIFIER LES POUVOIRS DU JUGE DU DIVORCE

9h40 L'articulation du prononcé du divorce et de la liquidation du régime matrimonial

Sylvain THOURET, Avocat au barreau de Lyon, Président de la commission Famille et patrimoine, Maître de conférences associé à l'Université Jean Moulin Lyon 3

Wilfrid MERLE, Notaire à Saint-Haon-le-Châtel

10h20 Discussion

10h40 Pause

SIMPLIFIER L'ADMINISTRATION LÉGALE

11h00 La déjudiciarisation de l'administration légale

Younes BERNAND, Docteur en droit, chercheur au centre de droit de la famille

COMPLÉTER LA PROTECTION DES MAJEURS VULNÉRABLES

11h20 L'habilitation familiale : une nouvelle mesure pertinente ?

Stessy TETARD, Docteur en droit, chercheur au centre de droit de la famille

11h40 Discussion

12h00 Fin